



Mutuelle de formation
des entreprises d'insertion
du Québec

RAPPORT ANNUEL 2010

www.collectif.qc.ca

*Du cœur
à l'ouvrage*



Mutuelle de formation
des entreprises d'insertion
du Québec



Danny Belley

Mot du président du conseil d'administration

Cette année de démarrage nous aura permis de mettre en place un plan de formation de qualité et diversifié répondant aux besoins de formation très spécifique à la réalité du travail en entreprise d'insertion. Un travail exceptionnel a été accompli cette année afin de bien cerner les besoins de formation de nos membres et ainsi élaborer une offre de service qui aura su rencontrer leurs attentes.

Nos membres étant répartis sur l'ensemble du territoire québécois, nous devons constamment demeurer à l'affût de solutions afin de desservir ceux-ci avec le même souci de qualité. Je tiens donc à souligner le travail exceptionnel de la coordonnatrice de la Mutuelle, Hélène Beaugrand Champagne, qui a su relever de nombreux défis dans la mise en place des différentes activités de l'organisation cette année !

Je tiens aussi à souligner la qualité de l'implication de mes collègues du conseil d'administration et les remercie de leur soutien dans mes premiers pas à la présidence.

J'aimerais, pour terminer, mettre en évidence le soutien de partenaires comme la Commission des partenaires du marché du travail, le CSMO-ÉSAC, le FDEM ainsi que le service aux collectivités de l'UQAM qui nous ont aidé à réaliser nos objectifs de différentes façons.

Au cours de la prochaine année, la Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec continuera à bonifier son offre de services de formations. Nous sommes tous conscients que le travail en entreprise d'insertion se complexifie, en conséquence la bonification de nos pratiques demeure un défi incontournable que nous saurons relever ensemble.

Danny Belley



Hélène Beaugrand Champagne

Rapport de la coordonnatrice

C'est avec fierté que je vous présente le premier rapport annuel de la Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec. Comme vous pourrez le constater, un travail significatif a été fait par l'administration et la coordination de la Mutuelle, par l'équipe de travail du CEIQ ainsi que par les membres afin d'offrir des formations adaptées aux particularités du travail en entreprise d'insertion. À tous, félicitations et bonne continuation !

Hélène Beaugrand Champagne

HISTORIQUE

La Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec est une initiative du Collectif des entreprises d'insertion du Québec qui estimait que la création d'une mutuelle serait un outil efficace pour maintenir et bonifier l'offre de formations pour le personnel permanent des entreprises d'insertion et de favoriser le développement d'une culture de formation continue au sein de ces dernières.

La Mutuelle est actuellement dans sa première année d'existence et offre des services de formation adaptés aux 870 employés permanents de 47 entreprises d'insertion membres au Québec.

Notre mission : favoriser et soutenir une culture de formation continue dans les entreprises d'insertion, dans une perspective du développement durable valorisant le capital humain de ses membres. Nos objectifs sont de :

- 1- Développer, planifier, gérer et organiser des services d'éducation et de formation aux différentes organisations du Québec définies et reconnues comme entreprises d'insertion
- 2- Évaluer les besoins en formation du personnel des entreprises d'insertion membres
- 3- Analyser les retombées des formations
- 4- Favoriser les échanges d'expertises entre le personnel des différentes entreprises d'insertion
- 5- Développer des stratégies en vue de favoriser la rétention en emploi et préparer la relève dans les entreprises d'insertion.

Dans cette perspective, la MFEIQ, de par son statut de mutuelle et respectant son mandat de répondre adéquatement aux besoins de ses membres, a donc mis en place une programmation commune de formations répondant aux besoins de ses membres et ce, par l'emploi d'experts-formateurs et d'employés expérimentés d'entreprise d'insertion.

L'existence juridique de la Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec date du 4 juin 2009. De cette date à octobre 2010, un conseil d'administration provisoire a planché sur les règlements généraux, le logo, la demande d'aide financière au démarrage, l'atelier d'évaluation des besoins des entreprises d'insertion membres ainsi que l'assemblée générale de fondation de la Mutuelle.

Un remerciement tout spécial est donc de mise aux membres de ce conseil d'administration provisoire soit :

- Danny Belley, Buffets Insère-Jeunes (président)
- Richard Gravel, CEIQ (vice-président)
- Suzanne Boudrias, Chic Resto Pop (trésorière)
- Martin Labrecque, Insertech Angus (secrétaire)
- Jacynthe Ouellette, Chic Resto Pop

Sans oublier la contribution du comité de formation du CEIQ formé de :

- Danièle Archambault, CEIQ
- Danny Belley, Buffets Insère-Jeunes
- Lévis Lavoie, Cuisine-Atout
- Gaël Fourrier, Buffet Accès Emploi

Lors du congrès annuel du CEIQ, la journée du 20 mai 2010 a été dédiée à la Mutuelle. Ainsi a eu lieu l'assemblée générale de fondation et un atelier d'évaluation des besoins en formation des entreprises d'insertion.

À la fin de juin 2010, la coordonnatrice, Hélène Beaugrand Champagne, a été embauchée. Comme dans n'importe quel démarrage d'entreprise, tout était à faire et à organiser. En plus de la mise en place de la structure comptable et documentaire de la Mutuelle, toutes les procédures administratives telles que la nomination des délégués des entreprises-membres (employés et de direction) ainsi que l'élection des administrateurs du conseil d'administration permanent ont été mises en branle.



Ainsi, le 1^{er} octobre 2010 ont été élus les administrateurs du conseil permanent de la Mutuelle soit (à partir du haut, de gauche à droite) :

- Danny Belley, président, délégué du conseil d'administration du Collectif des entreprises d'insertion du Québec et directeur général de Buffets Insère-Jeunes
- Richard Gravel, vice-président, directeur général du Collectif des entreprises d'insertion du Québec
- Martin Labrecque, secrétaire, délégué d'employés, coordonnateur de l'insertion, Insertech Angus
- Jo-Ann Perreault, trésorière, déléguée d'employés, technicienne comptable, Recyclo-Centre
- Karine-Katia Cole, administratrice, déléguée de direction, directrice des services socioprofessionnels, Renaissance
- Donald Boisvert, administrateur, délégué de direction, directeur des opérations, Corbeille Bordeaux-Cartierville
- Denis Morin, administrateur, délégué d'employés, directeur des ressources humaines, Groupe PART.

L'ÉVALUATION DES BESOINS, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PRESTATION DE FORMATIONS

Tel que prévu dans le plan de développement de la Mutuelle, la coordination a effectué une compilation des évaluations de besoins et d'ateliers de travail faits annuellement par les entreprises d'insertion de 2002 à 2010 inclusivement. Suite à cette analyse, une liste de 29 formations a été retenue en regard des besoins exprimés et ensuite présentée aux membres sous forme de sondage. Plus du ¼ des membres y ont répondu en moins de deux semaines. Ce vif intérêt a amené la Mutuelle à deux conclusions : la première étant que les formations ont bien ciblé les besoins d'amélioration des qualifications des membres et la deuxième que les membres souhaitent que les formations soient mises en place le plus rapidement possible.

Or, l'unicité des modes de fonctionnement des entreprises d'insertion, c'est-à-dire une production de biens ou de services assurés en grande partie par des personnes en formation pour une durée d'environ 26 semaines, amène des enjeux humains et organisationnels non négligeables. C'est pourquoi les formations offertes actuellement sur le marché québécois peuvent difficilement répondre aux besoins spécifiques des entreprises d'insertion. Pour remédier à cette problématique, la Mutuelle a pris la décision d'employer des ressources humaines ayant l'expérience d'entreprises d'insertion afin d'épauler l'expert-formateur dans le développement et/ou la personnalisation des formations qu'elle offre.

L'analyse des sondages reçus a permis à la coordination de présenter une programmation de formation pour l'année 2011 et une évaluation du taux de participation. Chacune des formations offertes visent à développer ou améliorer les compétences des employés permanents afin qu'ils puissent :

- réagir plus adéquatement aux réalités quotidiennes;
- offrir aux employés en parcours d'insertion un service mieux adapté à leurs besoins,
- faciliter l'arrimage formation/production
- améliorer la qualité des emplois, des communications et du climat de travail.

Outre l'évaluation des besoins et le développement de formations, la Mutuelle a offert à ses membres la formation « Les sept critères de définition d'une entreprise d'insertion » le 30 mars et le 15 avril 2010. Trente-trois (33) employés permanents provenant de neuf (9) entreprises d'insertion y ont participé.

LA PROGRAMMATION 2011 : RÉSULTATS DES EFFORTS DE 2010

Grâce au développement soutenu des contenus en 2010, la Mutuelle est en mesure d'offrir à ses membres les formations suivantes en 2011 :

- **Choc culturel chez les intervenants en milieu pluriethnique**
Pour leur participation à la formation-pilote, nous remercions Émilie Langlais et Patricia Richard du Buffet Accès Emploi, Cathia Cariotte du CEIQ, Sabine de Peyrelongue et Catherine Miron du Chic Resto Pop, Janelle Galant de La Corbeille Bordeaux-Cartierville, Gilles Cardin et Alain Plante du Recyclo-Centre ainsi que Marie-Isabelle Spickler et Karen Vespier du Resto-Plateau.
- **Communication orientée vers l'action**
- **Éthique en entreprise d'insertion**
Pour l'adaptation du contenu et son soutien à la coordination de la formation, nous remercions Nicolas Faniel de Buffets Insère-Jeunes.
- **Formation en contexte de diversité interculturelle**
Pour l'adaptation du contenu, nous remercions Richard Gravel du CEIQ.
- **Intervention et gestion de crises**
Pour l'adaptation du contenu, nous remercions Danny Belley de Buffets Insère-Jeunes.
- **Processus d'apprentissage et stratégies de formation en milieu de travail**
Pour l'adaptation du contenu, nous remercions Monic Brillon et Lévis Lavoie de Cuisine-Atout.
- **Programme Ressources humaines**
 - Phase préparatoire : accompagnement personnalisé en entreprise
 - Module 1 – Description de tâches
 - Module 2 – Plans de formation et de relève
 - Module 3 – Processus de dotation
 - Module 4 – Évaluation de l'employé probation/annuelle
 - Phase de suivi : accompagnement personnalisé en entreprise*Pour l'adaptation du contenu, nous remercions Marthe Bureau de PART du Chef (Groupe PART).*
- **Programme Place à la relève**
 - Phase préparatoire : accompagnement personnalisé en entreprise
 - Phase 1 – Le coaching
 - Phase 2 – Le plan d'action du transfert des compétences
 - Phase 3 – Le mentorat
 - Phase 4 – Le partenariat
 - Phase 5 – Le transfert des compétences : accompagnement personnalisé en entreprise*Pour l'adaptation du contenu, nous remercions Marthe Bureau de PART du Chef (Groupe PART).*
- **Sept critères de définition d'une entreprise d'insertion**
- **Toxicomanie, jeux de hasard et d'argent: interventions en entreprises d'insertion**
Pour l'adaptation du contenu et son soutien à la coordination de la formation, nous remercions Nicolas Faniel de Buffets Insère-Jeunes.
- **Troubles de comportements et santé mentale en contexte d'insertion socioprofessionnelle**
Pour l'adaptation du contenu et sa participation en tant que formatrice, nous remercions Marthe Bureau de PART du Chef (Groupe PART).



Mutuelle de formation
des entreprises d'insertion
du Québec

Les formations suivantes sont toujours en cours de développement et seront offertes dès 2012 :

- **Marketing et développement des affaires**
Pour l'adaptation du contenu, nous remercions Chantale St-Gelais de Fringues & Cie.
- **Analyse financière de votre entreprise d'insertion par les bailleurs de fonds**
- **Gestion financière**
- **Financement des immobilisations et des projets**

NOS PARTENAIRES

LE CSMO-ÉSAC : MEMBRE ASSOCIÉ DE LA MUTUELLE

Le Comité sectoriel de main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) a été créé en 1995 par l'adoption d'une orientation d'intervention sectorielle de la SQDM. La Commission des partenaires du marché du travail, avec son rôle national et ses conseils régionaux, est venue en juin 1997 rassembler ses partenaires sectoriels et régionaux en un ordonnancement national. De par le règlement des mutuelles, une mutuelle sectorielle comme la nôtre se doit d'entretenir un lien organique ou fonctionnel avec son comité sectoriel. Nous désirons donc souligner l'appui et la participation du CSMO-ÉSAC dans les activités suivantes de la Mutuelle :

- D'accompagnement et d'approbation à la création de la mutuelle
- De lien avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et diverses autres organisations
- De vérification que le conseil d'administration formé est conforme aux règles édictées pour les mutuelles
- D'établissement d'un lien dit fonctionnel avec la mutuelle (à ce jour, ce lien a pris la forme d'un poste d'observateur du chargé de projets en formation du CSMO-ÉSAC, soit M. Philippe Beaudoin, au conseil d'administration de la Mutuelle)
- De participation au développement et à l'adaptation des contenus du programme Place à la relève et du programme Ressources humaines
- De partage et de diffusion d'expériences au niveau de la relève au sein de l'ensemble du secteur de l'économie sociale
- De partage d'expertise dans le développement d'outils d'évaluation/analyse des besoins et des formations.

LA COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous désirons remercier la Commission des partenaires du marché du travail – Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle pour avoir financé le démarrage et la première année d'existence de la Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec.

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Grâce au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre, la Mutuelle a été en mesure de faire deux demandes de soutien au développement et à la reconnaissance des compétences des personnes en emploi. Ce type de financement possède une double vocation de support soit :

- Sur les coûts de développement et de prestation des formations au niveau de la Mutuelle
- Sur les dépenses engendrées par la participation des employés des entreprises d'insertion (salaires, déplacements, etc.)

LE FDEM

La Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec s'est associée avec l'équipe du Fonds de développement Emploi-Montréal inc. (FDEM). Le FDEM mis sur pied conjointement par les corporations de développement économique communautaire (CDEC) montréalaises, le Fonds de solidarité FTQ, Investissement Québec et la Ville de Montréal a pour mission le développement économique d'entreprises d'économie sociale viables et rentables, lesquelles démontrent un effet structurant dans la localité visée et un impact sur la création ou le maintien d'emplois locaux. Grâce à son équipe de professionnels, le FDEM offre aux entreprises d'économie sociale un accompagnement personnalisé qui aura des impacts tangibles pour leur organisation : gouvernance, comptabilité, marketing, finance, ressources humaines, gestion de la croissance et planification de la relève. La grande connaissance des entreprises d'économie sociale, dont celles des entreprises d'insertion, fait de FDEM un partenaire important. Le FDEM sera responsable de fournir les ressources humaines nécessaires au développement des formations, des prestations ainsi que des ateliers personnalisés du programme Ressources humaines, du programme Place à la relève et des formations : Marketing social et développement des affaires ; Analyse financière de votre entreprise d'insertion par les bailleurs de fonds ; Gestion financière ; et Financement des immobilisations et des projets.

LE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS DE L'UQAM

Il y a maintenant plus de 20 ans que l'UQAM se reconnaît formellement une mission de services aux collectivités. Cette décision de l'UQAM découlait de son caractère d'université publique, de sa volonté de contribuer à une démocratisation de l'accès au savoir par les collectivités qui n'y ont pas traditionnellement accès. Cette approche unique reconnaît les syndicats, les groupes de femmes et les groupes d'économie sociale et communautaire en tant que partenaires dans la détermination et l'élaboration des activités de formation et de recherche. Ainsi, la Mutuelle a pu déposer une demande de dégrèvement d'enseignement pour le développement et la prestation de trois formations soit : Troubles de comportements et santé mentale en contexte d'insertion socioprofessionnelle, Toxicomanie, jeux de hasard et d'argent et Éthique en entreprise d'insertion.

Remerciements

AUX PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Congrès annuel

- Corporation de développement économique communautaire de Québec (CDÉC)
- Investissement Québec
- CLD de Québec
- Paradoxe
- Industrielle Alliance
- Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
- Caisse populaire Desjardins du Centre-ville de Québec
- Caisse d'économie solidaire Desjardins
- Gérard Deltell, député de Chauveau et chef du deuxième groupe d'opposition
- Caisse Desjardins Des Rivières de Québec
- Agnès Maltais, députée de Taschereau
- Sylvie Boucher, députée de Beauport-Limoilou
- Christiane Gagnon, députée de Québec
- Michel Guimond, député de Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord

Projet Intégration

- Ville de Montréal
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- Emploi-Québec
- Service Canada

Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec

- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
- Commission des partenaires du marché du travail - Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
- Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre
- Fonds de développement Emploi-Montréal inc. (FDEM)
- Service aux collectivités de l'UQAM

5^e Semaine des entreprises d'insertion et Gala de reconnaissance des partenaires - 15^e anniversaire du CEIQ

- Caisse d'économie solidaire Desjardins
- Gouvernement du Québec
- Ville de Montréal
- PricewaterhouseCoopers LLP
- Fiducie du Chantier de l'économie sociale
- Filaction
- Fondation CSN
- RECYC-QUÉBEC
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Invessta
- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
- Chantier de l'économie sociale
- Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

- Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux
- Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Marie Malavoy, députée de Taillon
- Louise Beaudoin, députée de Rosemont
- Amir Khadir, député de Mercier

- Investissement Québec
- CDEC Rosemont-Petite-Patrie
- Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)
- Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Fonds de solidarité FTQ
- Technopôle Angus
- CIBL 101,5 Radio-Montréal



Collectif des entreprises
d'insertion du Québec

4100, André-Laurendeau, bureau 200
Montréal (Québec) H1Y 3N6

Téléphone : 514 270-4905
Télécopieur : 514 270-0926

ceiq@collectif.qc.ca

www.collectif.qc.ca



Mutuelle de formation
des entreprises d'insertion
du Québec